

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 6 octobre 2016 portant modification des circonscriptions des brigades territoriales de Grand-Bourgtheroulde (Eure) et d'Amfreville-Saint-Amand (Eure)**

NOR : INTJ1627744A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les circonscriptions des brigades territoriales de Grand-Bourgtheroulde et d'Amfreville-Saint-Amand sont modifiées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Grand-Bourgtheroulde et d'Amfreville-Saint-Amand exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 octobre 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le colonel, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Grand-Bourgtheroulde</b>	<b>Berville-en-Roumois</b> Boissey-le-Château <b>Bosc-Renoult-en-Roumois</b> <b>Bosc-Roger-en-Roumois (Le)</b> <b>Bosguérard-de-Marcouville</b> <b>Bosnormand</b> Flancourt-Crescy-en-Roumois Grand-Bourgtheroulde Saint-Denis-des-Monts Saint-Léger-du-Gennetey Saint-Ouen-du-Tilleul Saint-Philibert-sur-Boissey <b>Theillement</b> Voiscreville	Boissey-le-Château <b>Bosroumois</b> Flancourt-Crescy-en-Roumois Grand-Bourgtheroulde <b>Les Monts du Roumois</b> Saint-Denis-des-Monts Saint-Léger-du-Gennetey Saint-Ouen-du-Tilleul Saint-Philibert-sur-Boissey <b>Thenouville</b> Voiscreville
<b>Amfreville-Saint-Amand</b>	Amfreville-Saint-Amand Bec-Thomas (Le) Bosc du Theil (Le) Fouqueville Harengère (La) Haye-du-Theil (La) <b>Houlbec-près-le-Gros-Theil</b> Mandeville Pyle (La) Saint-Cyr-la-Campagne Saint-Didier-des-Bois Saint-Germain-de-Pasquier Saint-Meslin-du-Bosc Saint-Ouen-de-Pontcheuil Saint-Pierre-des-Fleurs Saint-Pierre-du-Bosguérard Saussaye (La) Thuit de l'Oison (Le) Tourville-la-Campagne Vraiville	Amfreville-Saint-Amand Bec-Thomas (Le) Bosc du Theil (Le) Fouqueville Harengère (La) Haye-du-Theil (La) Mandeville Pyle (La) Saint-Cyr-la-Campagne Saint-Didier-des-Bois Saint-Germain-de-Pasquier Saint-Meslin-du-Bosc Saint-Ouen-de-Pontcheuil Saint-Pierre-des-Fleurs Saint-Pierre-du-Bosguérard Saussaye (La) Thuit de l'Oison (Le) Tourville-la-Campagne Vraiville